

Thourotte, le 23 septembre 2020

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
21 SEPTEMBRE 2020**

ETAIENT PRESENTS : MM. CARVALHO, LETOFFE, MMES DRELA, MONFORT, MM. TASSIN, BEURDELEY, PASTOT, M JOLY qui été représenté par Mme MOLIN, MMES VANDENBROM, DACQUIN, VANPEVENAGE, MM PIAR, DROUET, DAMIEN, SERVAIS, DUBRENAT, IBRAN, POTET, BONNETON, CUELLE, LEFEVRE, BOURDON, MMES DAUMAS, BALITOUT, FRETE, GRANDJEAN, BACONNAIS, FONTAINE,

ETAIENT REPRESENTES : M. BONNARD avait donné pouvoir à M. DAMIEN jusqu'à 19h40, Mme PIHAN GAUMET qui avait donné pouvoir à M. BEURDELEY,

ABSENT : M. RICARD,

ASSISTAIT A LA SEANCE : M. DE SMET Johan, Directeur Général ; Mme LEBOEUF, Rédacteur Principal

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FONTAINE Valérie

Au titre des ressources humaines, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A la modification du tableau des emplois,
- o A la mise à disposition d'un agent de la CC2V auprès de l'Office de Tourisme pour assurer les fonctions de direction par intérim pour une durée de 3 mois.

Au titre des finances, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A la Décision budgétaire Modificative N°2/2020 du budget principal,
- o A la Décision budgétaire Modificative N°2/2020 du budget annexe du bateau promenade.

Au titre du tourisme le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A l'attribution d'une subvention à l'association la «Machemontoise» d'un montant de 3 000.00€ pour effectuer des travaux de sécurisation du site,
- o Pour la nouvelle tarification boutique, à savoir ;

DENOMINATION DE L'ARTICLE	PRIX DE VENTE TTC
CD Chansons d'enfance de Stevenson de Jean Humenry	15.00€
Livre CD « Sur les pas de Robert Louis Stevenson » de Jean Humenry	20.00€
Livre Les Cahiers du Musée de la Batellerie « Le Freycinet 1880-2020 » de Stéphane Fournier	16.00€
Chapeau pirate	2.50€
Epée pirate	2.50€
Balle papillon	1.10€
Grenouille	1.20€
Mini télescope	1.50€
Crayons couleur PM	2.00€
Chenille mécanique	2.20€
Gomme abeille	1.00€

- o A la sollicitation d'une subvention de 6 000 € auprès de la DRAC pour la réalisation de deux bacs à sable à réalité augmentée pour le Musée de la Batellerie,
- o A la signature d'une convention pour l'entretien du chemin de randonnée « la Vandélicourtoise » avec les villes de Vandélicourt et de Marest sur Matz.

Au titre de l'aménagement du territoire, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A la vente d'une parcelle située sur la ZAC du Gros Grelot d'une superficie de 7 000 m² au prix de 26 € TTC du m²,
- o Au projet de PLU de la ville de Longueil Annel,
- o Au transfert de propriété du Collège de Ribécourt Dreslincourt :
Il convient dans un premier temps de procéder au transfert de propriété de la parcelle AK 196 du SIVOM à la CC2V pour ensuite pouvoir céder le bien au Département,
- o Au transfert de propriété à titre gratuit de la Rue Edouard Meunier pour une superficie de 1 507m² à la ville de Thourotte et un transfert des réseaux d'eau et d'assainissement au SIVOM de Thourotte /Longueil Annel.

Au titre du développement économique, le Conseil Communautaire a émis un avis favorable :

- o A la signature d'une convention de participation au fonds de relance Hauts de France,
- o A la signature d'une convention avec Initiative Hauts de France.

Il a également été procédé :

- A la validation du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés,
- Au vote des indemnités du Président et des Vice-présidents à savoir ;

	Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	Montant mensuel brut
Président	67.50%	2625.35
Vice-présidents	24.73%	961.85

- A la création des commissions thématiques intercommunales, au nombre de 6, et à l'élection de leurs représentants par commission, à savoir un représentant d'une commune par commission soit 16 représentants en sus du vice-président de la commission,
- A la désignation de Monsieur PASTOT pour représenter la CC2V au sein du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et au sein de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)
- A la désignation de Monsieur TASSIN pour représenter la CC2V au sein du Syndicat Mixte de la Vallée du Matz,
- Au vote du cadre réglementaire pour la formation des élus au cours de leur mandat.

Le Président,


P. CARVALHO